

Formation Professionnelle

« FEEBAT Réno Réglo – Module 3 : Travaux, facture et garanties »

Public visé : Artisans, Entreprises du bâtiment titulaire ou visant un signe RGE.

Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Objectifs :

- Lister les bonnes pratiques lors de l'exécution du contrat
- Définir la portée juridique et les règles de la réception de travaux
- Identifier les règles d'établissement d'une facture
- Identifier les types de garanties applicables aux travaux de rénovation énergétique

Programme :

1. L'exécution du contrat

- Lister les bonnes pratiques de l'exécution du contrat
- Les obligations légales

2. La réception de travaux

- Définir la portée juridique de la réception de travaux
- Identifier les règles de la réception de travaux

3. Les règles pour une facture conforme

- Identifier les règles d'établissement d'une facture
- Identifier les mentions légales pour une facture conforme aux exigences des dossiers d'aides financières MaPrimeRénov' et CEE

4. Les garanties

- Identifier les types de garanties applicables aux travaux de rénovation énergétiques
- Les garanties légales et obligatoires
- Les garanties commerciales et facultatives

Moyens pédagogiques :

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas pratiques, quiz, film pédagogique...

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous forme d'un QCM de 10 questions

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Support de formation
- Zoom et Klaxoon pour les formations en distanciel

Formateur :

Mathilde de MATTEÏS : consultante formatrice accréditée par la cellule FEEBAT pour l'animation des modules de formation RENO REGLO.

Informations pratiques :

Lieu* :

En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation

En distanciel synchrone (avec formateur)

Durée : 3h30

Tarifs : 150€ HT et 180€ TTC

** Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.*